

# Challenge de la ville la plus sportive

Le principe de ce challenge, organisé depuis 1937 par le **quotidien l'Equipe** est de mettre en valeur les **communes françaises** ayant une politique sportive ambitieuse.

Le jury s'attache à étudier le contexte local, la cohérence de la politique sportive de chaque commune candidate, notamment en matière de budget, de nombre de licenciés, de la prise en compte du sport de loisirs et du sport de Haut Niveau ou encore du nombre d'installations sportives.

Ainsi, le dossier se structure en trois parties :

- une fiche de renseignements généraux (permettant d'identifier les spécificités de la ville...),
- une fiche d'identité synthétique en matière sportive (qui permet de faire une « photographie » de l'activité sportive sur le territoire avec des renseignements sur les pratiquants, les équipements sportifs et les budgets...),
- un questionnaire (organisé autour de dix points comme la motivation de la candidature, les grands événements, le palmarès, le projet sportif, le suivi de la santé du pratiquant...).

Deux catégories sont retenues :

- Les villes de moins de 20 000 habitants
- Les villes entre 20 et 100 000 habitants.

## Calendrier

- ↳ Dossier à envoyer à l'Equipe avant la fin **février**.
- ↳ Le jury étudie les dossiers et réalise une présélection.
- ↳ **Avril-mai** : visite du jury dans les communes sélectionnées.
  - ↳ **Juin** : annonce du verdict.

A noter qu'à ce jour, une seule commune de Seine et Marne a remporté ce challenge. Il s'agissait de **Melun en 1974** ! Depuis, plusieurs communes comme Avon ou Pontault Combault ont déposé un dossier...

Pour toute demande de dossier, rendez vous  
sur le site internet :

<http://www.lequipe.fr>